



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du VENDREDI 22 AVRIL 2022

République Française

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux (22) avril, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Madame Claire RICHARD, 1ere adjointe, le 15 avril 2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Madame Claire RICHARD, 1ere adjointe.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BICHELONNE Pascale, CHAUVE Robert, COUBLE Colette, DIBON Marc, HAUTEVILLE Cyril, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire.

ÉTAIENT ABSENTS MAIS REPRÉSENTÉS :

JOUBERT Marc ayant donné procuration à RICHARD Claire
MONNIER Gaétan ayant donné procuration à CHAUVE Robert

ÉTAIT ABSENTE MAIS NON REPRÉSENTÉE :

BOSVERT Armelle

Secrétaire de Mairie :

PELIN Florence

Secrétaire de séance :

PORTENEUVE Fabien

Madame Claire RICHARD, 1ere adjointe, ouvre la séance.

Informations diverses :

1/ 14 JUILLET 2022

Le feu d'artifice du 14 juillet aura lieu le jeudi 14 juillet 2022 sur la place de l'église en soirée
Affiche à créer

2/ COMMEMORATION DU 08 MAI

La commémoration du 08 mai aura lieu à Viverols le dimanche 08 mai 2022 : 09 h messe 10 h cérémonie au monument aux morts suivie du vin d'honneur

3/ VIDE GRENIER

L'association du don du sang organise à Viverols un vide grenier le samedi 09 juillet 2022

4/ FETE PATRONALE

Afin d'organiser la fête patronale 2022 de Viverols, une réunion est prévue le vendredi 29 avril 2022 – à 20h30 – le comité des fêtes convie toutes les associations de Viverols à cette réunion

5/ ST CLEMENT DE VALORGUE

La commune de ST CLEMENT DE VALORGUE invite le conseil municipal de VIVEROLS à l'inauguration de leur city stade le samedi 30 avril 2022 à 15h30.

6/ ANNULATION DE PERMANENCES

Le département du Puy de Dôme – Pôle des Solidarités Sociales – nous informe de l'annulation de deux permanences sur Viverols le mardi 03 mai 2022 et le mardi 14 juin 2022

7/ RESEAU EAU/ASSAINISSEMENT

* Les travaux ont commencé – actuellement au niveau du carrefour du Pont Balay et du petit pont : pas de problème majeur rencontré, tout se passe bien

Une réunion de suivi est prévue chaque semaine – prochaine réunion : mardi 26 avril 2022 à 14h30.

* L'entreprise BTP est venue sur place avec un huissier afin de constater l'état des murs et maisons concernées par les travaux afin de constater leur état actuel et éviter tout problème futur.

8/ CAMPING

L'aire de stationnement des camping-cars est terminée – il faut prévoir de redamer le terrain afin de le stabiliser correctement.

Le nouveau portail du camping (coté pompiers) ainsi que le drapeau à l'entrée du camping sont posés.

9/ PLANTATION

Des arbres fruitiers ont été plantés vers le jeu de boules sur le côté de l'église

Sur le parking de l'ancienne gendarmerie : de nouveaux arbres ont été plantés afin de remplacer ceux qui n'ont pas pris.

10/ GITES COMMUNAUX

Les travaux de réfection de la toiture des gites ont commencé.

Attention : certaines rues de Viverols sont interdites à la circulation pendant toute la durée des travaux.

11/ APPARTEMENTS

Tous les appartements de la commune sont actuellement loués sauf celui au-dessus de la Poste car réservé pour une éventuelle famille ukrainienne.

L'appartement de l'ancienne perception a été loué au 15 avril 2022

L'appartement de l'ancienne gendarmerie au 2eme étage a été loué au 22 avril 2022 avec une entrée dans les lieux au 13 mai 2022

12 / MAUSOLEE

Les travaux de débrouillage autour du mausolée et de sa chapelle sont terminés.

Merci à tous les bénévoles et aux élus présents pour le travail accompli : BRAVO à TOUS !

Une réunion avec la Fondation du Patrimoine est prévue le vendredi 29 avril 2022 à 15h30 en Mairie afin de connaître les subventions possibles pour la rénovation du mausolée.

13 / CONSEIL COMMUNAUTAIRE - ALF

Lors du conseil a eu lieu :

- le vote du budget,
 - des discussions autour des subventions aux associations : Monsieur le Maire a pris la parole notamment pour la subvention du comice agricole et celle demandée par le Comité des fêtes pour la fête des vieux métiers.
 - mis en place du projet éducatif : la communauté de communes a l'obligation de mettre en place un projet éducatif sur le secteur : ce projet englobe de manière générale toutes les activités et secteurs relatifs à l'enfance.
- Pour le moment, ALF s'appuie sur le projet éducatif de la Ville d'Ambert

14 / REUNION ADIT

Cette réunion avait pour objet le vote du budget – pas d'évolution sur le coût des prestations du catalogue.

Pour rappel : pour les prestations relevant du catalogue : 50% pris en charge

Pour les prestations hors catalogue : aucune prise en charge

15 / CONTRAT GAZ

Monsieur le Maire a rencontré le commercial de la société ANTARGAZ dans le cadre de la renégociation de notre contrat actuel de GAZ.

Pour rappel : notre contrat « tarif bloqué » a pris fin à la fin du mois de novembre 2021
Augmentation de 200 € la tonne : passage de 1 100 € à 1 300 € la tonne
Nous attendons la proposition d'ANTARGAZ.

16 / COMICE AGRICOLE

La réunion mensuelle pour l'organisation du comice s'est tenue à Viverols.

17 / BAR RESTAURANT CHEZ «JO »

Nous avons reçu en Mairie un jeune couple intéressé par le Bar Restaurant Chez « Jo ».

Ces derniers ont présenté leur projet.

Après la visite des lieux, le couple souhaite réfléchir à son projet.

18 / ECOLE DE VIVEROLS

* La première initiation au rugby a été faite le mardi après-midi avant les vacances scolaires.

Bilan : activité plutôt bien acceptée par les élèves – 7 autres séances sont programmées dès la rentrée.

* Également, une initiation au Yoga a été proposée aux élèves de Viverols. Un mail a été envoyé aux parents d'élèves afin de connaître leur avis sur le sujet.

ORDRE DU JOUR

1 - Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021

Madame la Première Adjointe ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du Code de l'Environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ✓ **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr.
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Vote : Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

2 - Location Salle des associations - CTMF

Madame la Première Adjointe informe l'assemblée de la demande faite par l'association CTMF représentée par Madame RUFFIER Ghislaine afin de louer la salle des associations du 08 juillet au 29 août 2022.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- de louer la salle des associations à l'association CTMF du 08 juillet 2022 au 29 août 2022 pour un montant de loyer de trois cent trente euros

- que les frais d'électricité seront à la charge du locataire. Le compteur électrique sera relevé au début et à la fin de la location.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3 – Liste affouagiste Section Gorce Bouteyras et Le Moulinet

Délibération reportée

4 - Liste affouagistes Section Les Mas

Madame la Première Adjointe expose que conformément à l'article 56 de la loi du 5 avril 1984, il appartient au Conseil Municipal d'établir la liste affouagiste des habitants de la section « Les Mas », remplissant ou paraissant remplir les conditions pour participer au bénéfice de l'affouage.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Décide que le partage de l'affouage se fera par feu, c'est-à-dire par chef de famille ou de ménage ayant un domicile réel et fixe dans la commune avant la publication du rôle ;

- Décide que les bénéficiaires de l'affouage doivent avoir une résidence effective et continue dans le hameau précité, pendant une durée de 6 mois par an;

- Arrête la liste nominative des bénéficiaires comme suit :

Mesdames, Messieurs DAURELLE Christian, GAYARD Alphonsine, MATICHARD Gilles, BABY Gilbert, MICHEL Robert, VALENTIN Fabrice, COLOMBET Christiane, MONNIER Gaétan, FEYDEL Eliane ; du hameau des Mas.

- Autorise les affouagistes de la section « Les Mas » à exploiter la parcelle boisée cadastrée B 943

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

5 - Exonération de l'impôt sur les spectacles - Année 2023

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'exonérer de l'impôt sur les spectacles l'ensemble des compétitions sportives ayant lieu sur la commune de VIVEROLS durant l'année 2023

Accord est donné à l'unanimité.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

Ne pas oublier : Election présidentielle 2eme tour dimanche 24/04/2022

Il faut récupérer la gerbe pour la cérémonie du 08 mai : Pascale se charge de récupérer la gerbe.

L'Association française des sclérosés en plaques demande une subvention : avis du conseil : refus

Remarque faite : la porte d'entrée de l'église a besoin d'un rafraichissement et d'une couche de peinture.

Logement ancienne gendarmerie côté rue : pose d'une barrière afin de sécuriser l'espace enherbé.

Prochain conseil municipal le vendredi 20 mai 2022

Séance levée à 22 h 05

